



Solde de la taxe d'apprentissage 2025

PROMESSE DE VERSEMENT
solde des 13%

La Cadenelle est habilitée à recevoir le solde des 13% de la taxe d'apprentissage

Cette taxe est versée via la caisse de dépôts sur la plateforme SOLTEA du
27 mai au 23 aout 2025

Merci de nous faire part de vos promesses de versements avant le 23 aout 2025 à l'adresse suivante : La Cadenelle – Anne-Pierre Timon-David : 134 bd des Libérateurs CS 80105 – 13376 Marseille cedex 12 ou par Email : taxe@cadenelle.com

VOTRE ENTREPRISE (obligatoire)	VOTRE CABINET COMPTABLE (facutatif)
N° SIRET :	N° SIRET :
Raison Sociale :	Raison Sociale :
Adresse :	Adresse :
.....
CP : VILLE :	CP : VILLE :
Contact :	Contact :
Mail :	Mail :

CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE	
Selon DADS NADS au 31/12/2024	Masse salariale :
Calcul de la taxe brute	Masse salariale x 0.68% :
Calcul du solde des 13%	Taxe brute x 13% :
	Montant attribué à La Cadenelle :

Contact : taxe@cadenelle.com

DATE LIMITE DE VERSEMENT
23 aout 2025

Fait à : Le: .. / .. /2025

Signature

Cachet de l'entreprise